

Madame la Commissaire enquêtrice,

Nous avons vécu une quinzaine d'années à Noyal-sur-Vilaine ; parmi nos proches voisins, nous avons vu grandir Simon Lehuger. Après ses études et quelques années comme ingénieur agro dans un laboratoire de recherche, il décide de reprendre la ferme de ses parents à la Touche du Val. Une fierté que la conversion en agriculture biologique qu'il a entreprise depuis 2014 : 80 % des terres attenant aux bâtiments de l'exploitation en pâtures vouées aux vaches laitières. Une fierté partagée, qui gagne du terrain, ce dont témoignent l'intérêt et le besoin croissant de plus en plus de personnes pour une **meilleure alimentation sans pesticide**. Nous en voyons la preuve, avec plaisir, sur tous les rayons, dont la part croissante des produits laitiers bio de la laiterie de Noyal-sur-Vilaine.

De plus en plus nombreux sont ceux qui dénoncent ces produits chimiques présents dans notre vie quotidienne, dans l'eau, dans l'air, dans notre alimentation ; ces pesticides, toxiques, abondamment utilisés par les agriculteurs qui pulvérisent tant et plus, sur les vergers et les cultures. Ces pesticides ne sont pas sans effet sur la santé, en témoignent le nombre croissant de reconnaissance en maladies professionnelles liées aux pesticides, reconnues par la Mutualité Sociale Agricole – parkinson, lymphome, myélome,

La visibilité des maladies liées aux pesticides a émergé progressivement et se fait entendre partout aujourd'hui. Vous savez cela et les élus le savent tout autant. N'est-ce pas une **raison suffisante d'intérêt public pour tout faire en faveur de l'agriculture biologique**.

Et que constatons-nous, sur le projet du Plan Local d'Urbanisme de Noyal-sur-Vilaine ? Une emprise de 3,7 ha sur la ferme de La Touche du Val, soit une perte de 10% du pâturage de la ferme. Le PLU a pour objectif le développement urbain, il a aussi, nous semble-t-il, vocation à préserver les espaces agricoles.

Et que constatons-nous, en réaction, sur le projet du PLU: une mobilisation citoyenne depuis plusieurs mois –le collectif PLU Noyal- qui réfléchit avec compétences, analyse avec précisions, et **demande que l'urbanisation sur la Touche du Val soit abandonnée**. Il relève que la ferme de la Touche du Val compte **parmi 8 fermes voisines en agriculture biologique** le long de la Vilaine sur les communes de Cesson-Sévigné, Noyal-sur-Vilaine, Acigné, Brécé, une **réalité à soutenir**, une contribution à la préservation de la qualité de l'eau, préoccupation d'importance politique, économique et financière en Bretagne. Vous savez cela aussi.

Les PLU dans toutes les communes et tout particulièrement à Noyal-sur-Vilaine ont un rôle déterminant pour l'avenir des terres agricoles, ceux qui en vivent et ceux qui s'en nourrissent.

Madame la Commissaire enquêtrice, ces quelques lignes développent des propos qui ne vous sont pas inconnus et nous voulons penser que parmi les remarques que vous formulerez dans votre avis, vous noterez notre demande : **nous demandons que soit abandonnée l'urbanisation inscrite au projet du PLU de Noyal-sur-Vilaine sur la ferme de la Touche du Val**.

Sincères salutations

Denis Rouve et Marie Madeleine Flambard, Colline n°48 – 35530 SERVON sur Vilaine